

Mon espace santé : l'essentiel à connaître

Mon espace santé est une plateforme **sécurisée** qui centralise toutes vos informations de santé (application Mon espace santé ou site internet monespacesante.fr). Elle permet à chaque utilisateur de **gérer facilement ses documents médicaux** et de **communiquer plus efficacement avec les professionnels de santé**. Ce service a été mis en place par **l'Assurance Maladie** pour tous les Français.

Pour bénéficier de ses fonctionnalités, il suffit **d'activer son profil**, même si celui-ci est déjà créé et alimenté automatiquement par les professionnels de santé.

Les fonctionnalités principales

Rubrique « Documents » :

Cette rubrique permet de retrouver, en un seul endroit et en toute sécurité, **toutes vos informations de santé** : résultats d'analyses, ordonnances, radios, etc. Vous pouvez : **ajouter librement** tout document utile à votre suivi médical, **masquer** certains documents, **bloquer** des professionnels de santé. Avec votre autorisation, vos professionnels de santé peuvent accéder à l'ensemble de vos informations.

Rubrique « Profil médical » :

Vous pouvez y renseigner toutes les informations importantes pour votre santé : **traitements en cours, allergies, antécédents médicaux**, etc. Une fois la **synthèse du profil médical enregistrée**, elle peut être consultée par les professionnels de santé dans la rubrique « Documents ».

A noter : les autres fonctionnalités présentes dans Mon espace santé sont les rubriques vaccination, agenda, messagerie, catalogue de services, prévention

Questions récurrentes

1. Est-ce vraiment sécurisé ?

Les données personnelles sont **hébergées en France**, sur des serveurs conformes aux **plus hautes normes de sécurité**.

Leur **confidentialité** est garantie par le **Ministère de la Santé** et **l'Assurance Maladie**. Le traitement de ces données, sensibles et à caractère personnel, respecte les **standards du RGPD** et fait l'objet d'une **surveillance par la CNIL**.

2. A quoi ça me sert d'activer le compte ?

Mon espace santé est **un coffre-fort numérique** pour stocker en photo sa carte vitale, sa carte d'identité et ses documents de santé. Il permet de recevoir **des rappels de vaccinations** ou **de rendez-vous médicaux important**. En **cas d'urgence** il permet de pouvoir **retrouver la personne à contacter** ou **de pouvoir laisser l'accès à un professionnel de l'urgence, à vos traitements, allergies, sujets de santé important**.

3. Quelle est la différence avec AMELI ?

AMELI est un **site administratif** de santé : remboursement, gestion de la carte vitale... **Mon espace santé** quant à lui est **un carnet de santé numérique**, le stockage et archivage des documents de santé.

4. Est-ce que ça fonctionne à l'étranger ?

Non, Mon espace santé ne fonctionne qu'en France puisque les données sont hébergées en France. Cela dit, vous pouvez vous connecter sur l'application via le téléphone et montrer des documents avec vos téléphones si vous le souhaitez. Mais un professionnel de santé à l'étranger, depuis son logiciel, n'aura pas accès comme en France.

5. En termes de confidentialité : qui a accès ?

Ni les banques, ni les assurances, ni vos collègues, ni votre famille n'ont accès. Uniquement les professionnels de santé ont accès à vos données. Ils ont besoin de leur carte CPS pour s'authentifier de leur côté et de votre carte vitale pour accéder à votre dossier.

Activation du compte :

Avant toute chose, pour activer son compte, il faut sa carte vitale, un téléphone et un mail.

1. Rendez-vous sur le site ou l'application **Mon espace santé**.
2. Cliquez sur « **Activer mon profil** ».
3. Renseignez votre **date de naissance**, votre **numéro de sécurité sociale** et le **numéro de série de votre carte vitale**.
4. Un **code provisoire** est envoyé par mail ou par sms.
5. Choisissez ensuite un **identifiant** et un **mot de passe**.

En cas de problème :

Vérifiez que votre **carte Vitale est à jour** et que vos coordonnées sont bien enregistrées auprès de l'Assurance Maladie.

Si cela persiste, contactez le **3422** (numéro dédié à Mon espace santé).

Si le numéro de série est effacé :

Appelez le **3422**. Il vous sera demandé de confirmer votre identité via un **code reçu par e-mail** ou les **5 derniers chiffres de votre IBAN**.